



**Destinataires :**

Fadi Ibrahim  
Institut de Physique Nucléaire d'Orsay

Achille Stocchi  
Laboratoire de l'Accélérateur Linéaire  
d'Orsay

Samuel Wallon  
Laboratoire de Physique Théorique  
d'Orsay

Paris, le 24 septembre 2018

Chers Collègues,

Après les premières étapes et le travail important mené depuis 18 mois par le COPIL du projet de « Refondation des laboratoires de la Vallée d'Orsay » et les personnels des laboratoires concernés, les Universités Paris-Sud et Paris Diderot et le CNRS ont pris la décision de procéder à la création d'une Unité mixte de recherche issue de la fusion des 5 UMR : le CSNSM, l'IMNC, L'IPN, le LAL et le LPT.

Ce nouveau laboratoire sera exceptionnel par sa taille, la diversité de ses thématiques, et l'importance de la recherche qu'il rassemble au niveau national. Il comptera près de 800 personnes dont environ 200 chercheurs et enseignants-chercheurs, 400 ingénieurs et techniciens permanents, et des équipements et plateformes de recherche exceptionnels. Son mode de fonctionnement devra être collégial et correspondre à celui d'une unité de recherche adaptée aux différentes activités qui la composent : pour cela il devra être innovant et introduire un niveau de subsidiarité fort, cohérent avec une stratégie globale du laboratoire.

Nous souhaitons par cette lettre de mission vous nommer co-porteurs du projet de construction de ce nouveau laboratoire dans un calendrier associé au prochain quinquennal. La date initialement prévue de démarrage de la nouvelle UMR est le 1er janvier 2020, mais les tutelles vous accompagneront, si besoin, pour une prolongation d'un an maximum des laboratoires dans la configuration actuelle. La durée initiale de ce projet est donc d'environ 15 mois.

Nous serons très attentifs à l'aboutissement de ce projet et tenons à souligner un certain nombre de points :

- Les porteurs de projet ne peuvent cumuler avec les fonctions de directeur de laboratoire et doivent s'engager pleinement dans ce projet (~30-50% de leur temps)
- Vous devrez constituer un groupe projet d'une dizaine de personnes fortement impliquées (~10-20% de leur temps) dans la construction du projet et représentatif des thématiques afin d'en maintenir la diversité et des corps académiques, techniques et administratifs.




- Vous devez préciser le fonctionnement en mode projet avec une organisation qui pourra s'appuyer sur des groupes de travail élargis. Les tutelles souhaitent vous accompagner dans la conception du projet avec une périodicité mensuelle des rencontres. Une gouvernance (comité de pilotage) impliquant les tutelles et les directeurs de laboratoires devra être mise en place.
- Les différentes étapes du projet seront la préparation commune de la visite du comité HCERES, la définition de l'organigramme de l'UMR, sa gouvernance et son mode de fonctionnement, la préparation du prochain CPER suite du projet P2IO Vallée.
- Pour vous aider dans la réalisation du projet, le CNRS vous finance un CDD de type assistant administratif et un soutien financier de fonctionnement.
- La concertation et la communication sont essentielles pour la réussite de ce projet. Une mission particulière doit être partagée avec les DU des laboratoires sur la communication du projet. Une procédure doit être décrite sur les liens avec les conseils de laboratoires, les CHSCT locaux des laboratoires, des composantes et des tutelles.
- Constitution du groupe projet, proposition de gouvernance et procédure de concertation et de communication devront nous être soumises dans les quinze jours à réception de cette lettre.

Cette « refondation des laboratoires de la vallée » est un enjeu important pour le CNRS et les Universités Paris-Sud et Paris-Diderot qui s'engagent à soutenir la transformation de ces unités en un grand laboratoire ayant une forte influence sur le plan national et international en assurant les moyens humains et financiers nécessaires. Nous serons attentifs à la construction de ce projet et assurerons un suivi régulier.

Nous sommes certains que vous mesurez l'attente que le CNRS et les Universités Paris-Sud et Paris-Diderot mettent dans le développement de votre projet et nous ne doutons pas de l'intérêt et de la qualité des résultats que vous obtiendrez.

Nous vous renouvelons notre confiance et vous prions de croire, Chers Collègues, en l'assurance de nos salutations cordiales.

  
Le Directeur Général Délégué à la Science

  
La Présidente de l'Université Paris-Sud

  
La Présidente de l'Université Paris-Diderot